



PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE DE SENS  
Pôle emploi, logement et cohésion sociale

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
MME P CORNU  
TEL : 03.86.83.95.36  
pascale.cornu@yonne.gouv.fr

**ARRETE SPSE-AGR-2017-0074**

**Fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires le 16 juillet 2017 dans la commune de PONT-SUR-VANNE**

Le préfet de l'Yonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.256 et R.126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n°SPSE-AGR 2017-0067 du 19 juin 2017 portant convocation des électeurs de la commune de PONT-SUR-VANNE le 16 juillet 2017 (1<sup>er</sup> tour) et le 23 juillet 2017 (2<sup>ème</sup> tour) en vue des élections municipales complémentaires,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/MAP/2017/021 en date du 29 mai 2017, donnant délégation de signature à Madame Sabine ROUSSELY, sous-préfète de Sens ;

VU les candidatures enregistrées,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La liste des candidats en vue du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires du 16 juillet 2017 dans la commune de PONT-SUR-VANNE est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2.** – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 29 juin 2017

La Sous-Préfète,

Sabine ROUSSELY

La sous-préfète de Sens et le maire de la commune de PONT-SUR-VANNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ANNEXE A L'ARRETE SPSE-AGR-2017-0074**

**Du 29 juin 2017**

**Fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de PONT-SUR-VANNE**

---

Elections municipales complémentaires le 16 juillet 2017

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 10

- Monsieur Norbert BERNARD
- Madame Valérie CHARLES
- Madame Isabelle CHEVALME
- Monsieur Gilles COHARD
- Monsieur Fabien DANDONNEAU
- Monsieur Franck DECHAMBRE
- Madame Brigitte DURAND
- Madame Zohra FOY
- Madame Lucie GEORGES
- Madame Martine KARCHER
- Madame Monique MOROSE
- Monsieur Jesse PARRAMORE
- Madame Maud PELLIER
- Monsieur Baptiste PICON
- Madame Valérie PICON
- Madame Céline POYET
- Monsieur Pierre ROSE
- Monsieur Laurent URY